

Décision

Générale

colonial

Décision n° 462/SG/FP infligeant une sanction d'abaissement d'échelon à un infirmier du Cadre territorial de la Santé publique.

n° 462/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
25 mars 1968

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1968

Date du numéro
10 avril 1968

TEXTE INTÉGRAL

La sanction d'abaissement d'un échelon est infligée à M. Aouled Waberi Bouh, infirmier de 3° classe, 2e échelon, du Cadre territorial de la Santé publique, pour absences irrégulières et mauvaise manière habituelle de servir. M. Aouled Waberi Bouh, infirmier de 3° classe, 2e échelon, est rangé infirmier de 3° classe, 1° échelon, avec une ancienneté conservée à compter du 1er juillet 1965.